VENT DU SUD

Le journal qui dépote mais qui ne se fait pas que des amis...

Suite aux réorganisations, le Vent du Sud va évoluer pour couvrir un périmètre encore plus large… Oui, même si la direction s'amuse à éclater les établissements, elle ne va pas se débarrasser du Vent du Sud si facilement ! Dès le prochain numéro, un nombre encore plus grand de salariés seront concernés par ce journal.

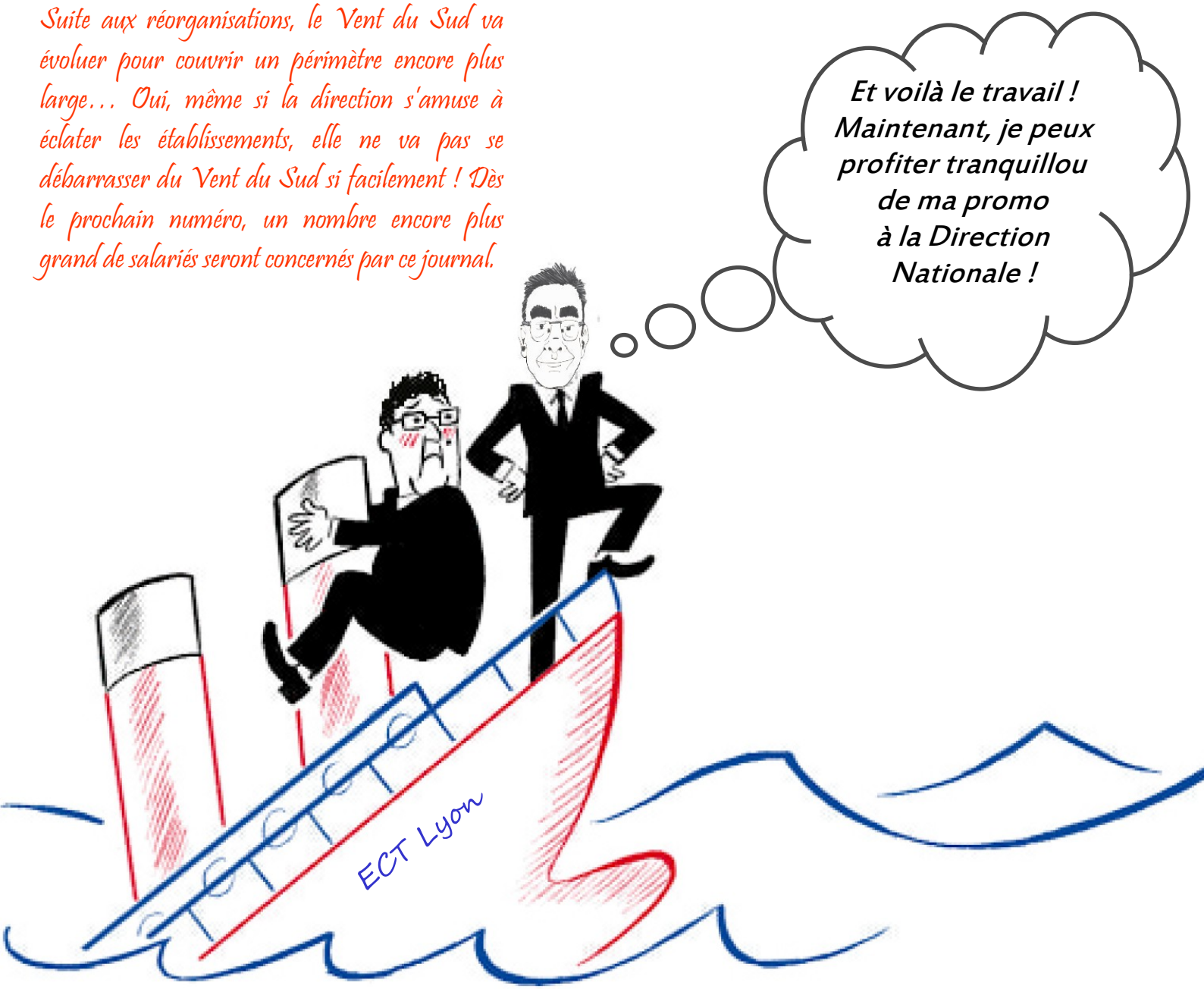

Union syndicale Solidaires Sud Rail Lyon

Tout ce qui se trame dans les ESV est dans le Vent du Sud...

N° 101
JUIN 2017

Infos CHSCT… Infos CHSCT… Infos CHSCT…

Accidents du Travail :
Des chiffres préoccupants !

Sur les 5 premiers mois de l'année 2017, il y a eu 2078 jours d'arrêts en Accident du Travail.
En 2016, sur la même période, il y avait eu 1236 jours d'arrêts suite à Accident du Travail.
Cette forte augmentation démontre l'échec total de la direction en terme de prévention.

EAS… en route pour la phase 3…
Histoire de dégrader encore davantage le service public !

Les lignes St Etienne-LYD-Ambérieu et LPR-Givors vont à leur tour basculer en EAS à l'occasion du changement de service de juillet.
C'est malheureusement un nouveau coup porté au service public, à l'emploi, et au métier d'ASCT.
SUD-Rail continue de réclamer que les brigades viennent en plus de l'ASCT systématique afin que l'information, la sécurité, la sureté continue d'être assurée sur tous les trains.
A noter que la direction avoue enfin que le projet PST avait pour objectif principal un volet emploi et financier ! On nous aurait menti ? Jusque là, tous les dirigeants disaient, en cœur, que le seul objectif du projet PST était de mieux lutter contre la fraude.

80 agressions sur les 5 premiers mois de l'année !

Violences physiques, outrages, menaces… 80 actes déclarés entre janvier et mai. SUD-Rail rappelle qu'il est important d'appliquer la procédure complète à chaque fois que vous êtes victime d'un fait sureté : relève, consultation médecin, déclaration d'accident du travail, dépôt de plainte.

Pause-repas à bord…

Lors du CHSCT Voyages de juin, le médecin du travail a pointé les conditions dégradées des pause-repas tracées à bord des TGV sur Ouigo, car cela va à l'encontre de la prévention en terme de santé des agents *(en effet, les conditions de repas au travail sont un des éléments essentiels jouant sur la santé des salariés).*
En terme d'organisation du travail, la direction ne respecte ainsi pas son obligation de préservation de la santé de ses salariés.

Bruit et ondes… quelle exposition pour les ASCT ?

A noter que des mesures vont être réalisées en septembre sur l'ECT pour constater le niveau de décibels auquel sont soumis les ASCT durant leurs journées de travail.
Il devrait en être de même pour les ondes électromagnétiques suite à la multitude de nouveaux matériels dont la direction a doté les ASCT ces dernières années.

Plus que jamais, pour avoir un maximum d'infos au jour le jour, c'est sur :

www.sudraillyon.org

ET AUSSI SUR FACEBOOK…

Pour plus de réactivité, la section SUD-Rail de l'ECT a un compte Facebook. Rejoignez-nous pour avoir toujours plus d'infos…

web

Un ptit point de règlement pour ne plus se faire enfler !

Attention aux nouvelles pratiques de la CPST

La direction tente actuellement de modifier les agents B ou Y sur TGV pour les remplacer par des CDD et donc les basculer Titulaires ou X.

SUD-Rail rappelle que ces modifications de commande sont illégales ! SUD-Rail rappelle que toute modif sans circonstance accidentelle et imprévisible n'a pas lieu d'être !

Création d'une résidence Ouigo en Nord pas de Calais ?

Il semble qu'il y ait de la friture sur la ligne entre les dirigeants SNCF !!! L'activité Voyages annonce la prochaine création d'une résidence Ouigo sur cette région. Et les dirigeants de l'entité Ouigo démentent cette information. Quand les dirigeants disent le contraire les uns des autres, c'est quand même révélateur du fonctionnement calamiteux au sein des hautes sphères de la SNCF.

Et pour enfoncer le bouchon, quand l'activité Voyages dit que les agents de l'ECT de Lille seront prioritaires pour intégrer ce futur roulement Ouigo, les dirigeants de Ouigo disent que les ASCT déjà sur Ouigo dans les résidences existantes seront prioritaires pour intégrer toute nouvelle résidence Ouigo qui sera créée.

Versements contradictoires !

La direction importune à nouveau des ASCT concernant des écarts de versements, ou des disparitions de pochettes.
SUD-Rail a de nouveau réclamé la mise en place de versements contradictoires pour que les ASCT ne soient pas victimes d'erreurs ou de malversations d'autres personnes (comme cela a déjà été le cas), ou de dossiers montés à charge par la direction.
La direction continue de refuser la mise en place du versement contradictoire !
SUD-Rail appelle les ASCT à ne plus encaisser ni d'argent liquide, ni de chèque.
Seules les encaissements en carte bleue permettront d'éviter des accusations infondées à votre encontre !

Qui dirige quoi ?!?

Près d'1 mois après la création des 3 ESV en lieu et place de l'ECT de Lyon, il est frappant de constater que plusieurs sédentaires ne savent même pas de quel établissement ils dépendent. Faut dire que personne n'est venu leur dire ! Aberrant !

Et que dire du fait que les dirigeants des 3 établissements n'ont pas jugés bon de se déplacer pour venir se présenter aux agents qu'ils sont censés diriger !
En effet, les DET et DUO semblent ne pas juger utile de le faire…

Préavis de grève SUD-Rail et CGT pour le 29 juin

Les ASCT ont de nombreuses raisons de se faire entendre car les sujets de mécontentement ne manquent pas que ce soit sur le PU, sur TER ou sur TGV.

Des DCI SUD-Rail / CGT ont été posées sur les 3 établissements qui ont remplacé l'ECT de Lyon (NFL, ESV Rhodanien, ESV TGV).

La direction n'a répondu à aucune des revendications portées !

Sur NFL :

- ⇒ Manque d'effectifs.
- ⇒ Situation préoccupante concernant la sureté.
- ⇒ Situation des agents qui sont retenus au PU contre leur gré !

Sur l'ESV Rhodanien :

- ⇒ Non respect de la réglementation du Travail.
- ⇒ Avenir de la résidence de Valence.
- ⇒ Redéploiement d'1 ASCT sur chaque TER et de 2 ASCT sur les lignes corridors.
- ⇒ Mixité de la charge dans les roulements et dans les résidences.

Sur l'ESV TGV :

- ⇒ Non respect de la réglementation du Travail.
- ⇒ Refus des 3 courses Paris.
- ⇒ Pas de commandes pures A/E.
- ⇒ Présence impérative de la SUGE sur les derniers A/E.
- ⇒ Agents minimum pour tenir un A/E.
- ⇒ Pas d'ASCT en amont des portes d'embarquements.
- ⇒ Modification de tâches illégales suite à l'utilisation de CDD.

La direction se moque des ASCT... Posez vos DII pour le 29 juin !

La petite maxime du VENT DU SUD n° 101

« S'il n'y a pas de solution,
c'est qu'il n'y a pas de problème. »